



ARTS SPORTS ET LOISIRS en Pays d'Aigues

BULLETIN D'INSCRIPTION saison 20.... / 20....

(Remplir un bulletin par personne et par activité)

ACTIVITE: **HIP HOP**

N° Adhérent:

JOUR :

HEURE :

NOM/PRENOM DE L'ADHERENT A L'ASSOCIATION:

NOM DU PARTICIPANT:

Prénom:

Né(e) le:

Age (pour les enfants) :

Adresse:

Code Postal:

Commune:

Tél Portable 1:

Email 1 :

Tél Portable 2:

Email 2 :

Tél Elève:

Email 3 :

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant dans la brochure de la saison.
- Je joins une attestation d'assurance individuelle.
- Je joins un certificat médical ou un questionnaire de santé pour les activités physiques, y compris la danse.
- J'autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence.
- J'autorise l'association Arts Sports et Loisirs à utiliser mes données à caractère personnel transmises via le présent bulletin dans le cadre de son activité. (Pour connaître et exercer vos droits sur ces données vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante: accueil@artssportsetloisirs.fr)
- J'autorise l'association Arts Sports et Loisirs à reproduire les photographies ou vidéos me représentant et représentant mon ou mes enfants.
- Veuillez noter ci-après, toutes indications concernant la santé de votre enfant, ainsi que toutes restrictions à la pratique d'activités:

IMPORTANT

*Vous êtes responsable de la vérification de la présence de l'animateur avant de laisser votre/vos enfant(s) seul(s) devant la salle de son activité et de la récupération de votre/vos enfant(s) à la fin de la séance.
L'association décline toute responsabilité en cas de non respect de votre part de ces dispositions.*

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

Je soussigné(e) Mme/M.

Autorise mon enfant

Inscrit(e) aux cours de HIP HOP Groupe 1 / 2 / 3 / 4 / 5 , à participer au GALA DE DANSE organisé en fin d'année et aux éventuels ateliers et activités proposés par l'association ARTS SPORTS ET LOISIRS.

Inscription HIP HOP (suite)

T.S.V.P.



REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez choisi de vous intéresser à la culture urbaine par la pratique de la danse HIP HOP. C'est un moment privilégié d'apprentissage, de rencontres et d'échanges. Nous vous demandons donc de respecter certaines règles de vie en collectivité:

- Le RESPECT des autres et du professeur
- La PONCTUALITE: l'une des premières règles de politesse
- L'ASSIDUITE: il est important d'assister régulièrement aux cours afin de ne pas pénaliser le travail COLLECTIF du groupe auquel on appartient.

Dans la salle de cours, il est important de ne pas fumer, et de ne pas manger et de laisser la salle aussi propre qu'à son arrivée.

DIFFUSION ET REPRODUCTION DES IMAGES

Dans le cadre des activités de l'association ARTS SPORTS ET LOISIRS, vous ou votre enfant pouvez être amené à être photographié et filmé.

Ces photos et vidéos pourront être utilisées dans le cadre de publications éventuelles dans la presse, notre revue ou pour le site de l'association.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant ces reproductions respecteront l'anonymat de l'enfant et ne porteront pas atteinte à sa réputation.

SI VOUS ETES CONTRE CETTE PUBLICATION, MERCI DE NOUS EN FAIRE PART PAR COURRIER adressé à:

ARTS SPORTS ET LOISIRS en Pays d'Aigues - B.P.7 LA TOUR D'AIGUES - 84125 PERTUIS Cedex

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal*:

Le règlement de l'activité est annuel.
Pas de remboursement en cours d'année.

* En signant ce formulaire, je déclare disposer de l'autorité ou des autorisations nécessaires pour procéder à cette inscription. L'association ne peut être tenue responsable des conséquences d'un éventuel litige entre titulaires de l'autorité parentale.

CADRE RESERVE AU RESPONSABLE D'ACTIVITE D'ARTS SPORTS ET LOISIRS

Remarques: (horaires des cours) _____

Somme perçue: _____ €

☐ Espèces ☐ CB ☐ Hello Asso
☐ Chèques - Banque: _____

N° chèque: _____

N° chèque: _____

N° chèque: _____